

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●



© David Boureau 3775



Sommaire



Rapport moral	4
L'AFFIL en 2018	
■ Nos adhérents en 2018	8
■ 2018: nouveau mandat, même volonté de porter une parole commune	9
• <i>Renouvellement des instances de l'association</i>	9
• <i>L'Assemblée générale, à l'impulsion des orientations futures de l'AFFIL</i>	9
• <i>Le nouveau conseil d'administration</i>	10
• <i>Les travaux des instances en 2018</i>	11
Les actions de l'AFFIL en 2018	
■ L'AFFIL et le Logement d'Abord : Favoriser l'accès direct au logement de tous	13
• <i>Guide "favoriser l'accès et le maintien de tous dans le logement : un outil partagé d'évaluation des situations au regard du logement"</i>	13
• <i>7e journée régionale : la mise en œuvre du Logement d'Abord en Ile-de-France : plaidoyer pour une approche globale</i>	15
■ Travaux conjoints sur l'hébergement intercalaire	
• <i>Lancement d'une étude de capitalisation des projets d'hébergement intercalaire</i>	16
• <i>Élaboration d'un socle d'engagements des acteurs et d'un outil de sensibilisation à destination des élus</i>	18
■ Le lien aux territoires franciliens	19
• <i>Rencontres avec les adhérents de la communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise</i>	19
• <i>Poursuite de la collaboration avec la Métropole du Grand Paris (MGP)</i>	19
■ Les rencontres avec nos partenaires	20
• <i>Participation au CRHH et aux sous-commissions</i>	20
• <i>Participation aux séminaires et événements du secteur</i>	20
Rapport financier	
■ Les comptes 2018	22
■ Budget prévisionnel 2019	24
Les perspectives pour 2019	
■ Une année 2019 tournée vers les territoires	25
■ Outillage et renforcement du lien avec et entre les adhérents	26
■ Des rendez-vous à ne pas manquer!	26

Rapport moral

L'année 2018 aura été celle de l'affirmation du rôle de l'AFFIL comme espace de dialogue et de prise de parole collective face aux défis auxquels ses adhérents sont confrontés, dans un contexte marqué par de profonds changements qui affectent les activités des bailleurs et des associations au service des ménages modestes.

C'est en effet une année en demi-teinte pour notre secteur : si la mise en œuvre du Logement d'Abord par l'Etat confirme l'intuition des membres de l'AFFIL qui s'étaient engagés de longue date en la matière, la mise en œuvre de la Réduction de Loyer de Solidarité assortie d'une baisse de l'Aide Personnelle au Logement, ou encore les restrictions budgétaires durement subies par les CHRS en 2018 bouleversent notre écosystème, dans une région où les besoins en hébergement et logement ne cessent d'augmenter. L'accès au logement des personnes les plus fragiles a été pénalisé en 2018 par la diminution de la production. De même, les modalités de financement des structures d'hébergement, très incertaines, font craindre le retour à une politique de simple mise à l'abri. Enfin, la création de pensions de famille demeure nettement insuffisante par rapport aux attentes.

Dans ce contexte, la mission de l'AFFIL et l'engagement de ses membres sont d'autant plus précieux pour apporter des solutions concrètes aux situations de mal-logement. Cet engagement se traduit par une participation active et nombreuse aux groupes de travail initiés par l'association ainsi qu'à sa journée régionale.

Lors de ce rendez-vous annuel, consacré le 12 décembre dernier aux enjeux et perspectives d'action des acteurs franciliens, les participants et intervenants ont réinterrogé et confirmé l'intérêt d'un tel espace de mise en réseau, de rencontres et de compréhension mutuelle, qui participe au décloisonnement et à la fluidité entre les secteurs.

Les travaux sur l'actualisation de la grille AFFIL, fruit d'un dialogue entre une vingtaine de bailleurs sociaux et associations, illustrent eux aussi la profonde volonté des adhérents à travailler conjointement et faire consensus pour faciliter l'accès direct au logement pour tous, sans prérequis d'insertion, et grâce à un accompagnement adapté et de qualité, dès lors que la situation le requiert.

Le désir d'échanges et de co-construction de la part des adhérents est porté par les membres du Conseil d'Administration. Inscrivant son action dans la continuité du précédent mandat, dont les actions ont contribué avec succès à la réalisation de notre objet fondateur, le nouveau Conseil d'Administration souhaite ainsi poursuivre les travaux œuvrant pour l'accès direct au logement de tous, qui font de l'AFFIL un acteur essentiel du Logement d'Abord en Ile-de-France, et affirme sa volonté d'une expression commune, porteuse de solutions, des acteurs de l'hébergement et du logement.

Rapport moral



La déclinaison de nombreux projets ont apporté la preuve de la plus-value et de l'utilité sociale des acteurs et de la complémentarité des dispositifs. Grâce à la diversité de ses adhérents, l'AFFIL, force de propositions, peut également anticiper les évolutions des politiques publiques, en apportant un décryptage. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour que l'AFFIL s'engage dans une démarche pédagogique afin de proposer des clés de compréhension du secteur et des dispositifs existants ainsi que des ressources, notamment à destination des élus. Grâce au chantier ouvert dès 2017 avec le diagnostic des besoins et objectifs en matière d'insertion par le logement sur trois territoires, 2019 sera une année résolument tournée vers les territoires.

D'abord par l'aboutissement des travaux sur l'hébergement intercalaire, visant à valoriser les atouts et avantages de ces projets et les partenariats de ses adhérents qui peuvent être mis au service des collectivités. Ensuite, par le partenariat avec la Métropole du Grand Paris et six fédérations franciliennes adhérentes sur la sensibilisation des élus à l'insertion par le logement. Enfin, en déployant notre stratégie de renforcement des liens aux territoires sur un site pilote.

Cette dynamique et le soutien renouvelé de la DRIHL et d'Action Logement devraient permettre à l'AFFIL de mener à bien ses missions et d'élargir le réseau des adhérents à d'autres organismes ou associations ainsi qu'à des collectivités locales.

Ensemble, nous construirons les projets de demain, dans l'intérêt des ménages.

Bruno MOREL
Président

The background features several large, abstract geometric shapes. A yellow triangle points downwards from the top left. A light blue circle is partially visible in the top right. A dark blue triangle points upwards from the bottom right. A teal circle is partially visible in the bottom left. The text 'L'AFFILen2018' is centered in a bold, dark blue font.

L'AFFILen2018



Nos adhérents en 2018



60 ADHÉRENTS

18 BAILLEURS

34 ASSOCIATIONS

6 FEDERATIONS ASSOCIATIVES

1 MEMBRE ASSOCIÉ : GIP HIS

1 PERSONNALITÉ QUALIFIÉE :
ACTION LOGEMENT SERVICES

1 NOUVEL ADHÉRENT

Seine Saint Denis Habitat

1er bailleur social du département, Seine-Saint-Denis habitat construit, rénove et gère 31 923 logements répartis dans 30 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis.

Son action s'articule autour de 3 engagements :

1/ **Améliorer la qualité de service rendu aux locataires** : c'est l'engagement de l'Office et de ses 730 agents de mettre les locataires au centre de leurs préoccupations afin de leur fournir un service de qualité. Cet engagement se concrétise dans la volonté d'être à leur écoute et de viser en permanence à améliorer les services.

2/ **Accompagner le développement de la Seine-Saint-Denis**, c'est l'engagement d'être un acteur du développement économique et social des quartiers. À travers les opérations de rénovation urbaine, Seine-Saint-Denis habitat est le 1er opérateur du territoire avec 15 projets réalisés dans le cadre du PNRU et une ambition renouvelée pour le NPNRU de 2018 à 2027. C'est aussi l'engagement de rechercher des solutions innovantes aux défis économiques, sociaux et écologiques que la Seine-Saint-Denis doit relever.

3/ **Agir pour la solidarité et garantir la mixité sociale**, c'est l'engagement de répondre aux besoins des populations les plus fragiles tout en veillant à l'équilibre social dans les quartiers.





2018: nouveaux mandats, même volonté de porter une parole commune



RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée générale 2018 était l'occasion d'un renouvellement des instances de l'association. Les adhérents ont ainsi élu les nouveaux membres des collèges « bailleurs » et « associations ». 10 nouveaux administrateurs ont rejoint le CA, composé désormais de 21 membres (contre 18 précédemment). 8 bailleurs, 5 associations, 5 fédérations associatives sont désormais représentées au CA. Action Logement est également présente en tant que Personnalité Qualifiée.

Un CA s'est par ailleurs réuni suite à l'Assemblée Générale et a élu un nouveau bureau, composé comme suit :

- Bruno MOREL, président
- Pascal VAN LAETHEM, vice-président
- Jérôme CACCIAGUERRA, trésorier
- Didier JEANNEAU, trésorier adjoint
- Cécile MAGE, secrétaire
- Sandrine AFCHAIN, secrétaire adjointe

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - À L'IMPULSION DES ORIENTATIONS FUTURES DE L'AFFIL

L'Assemblée Générale, au-delà d'un temps statutaire entre adhérents, se veut également un temps de réflexion collective sur les enjeux du secteur et le rôle de l'AFFIL.

En 2018, dans un contexte de bouleversement de notre écosystème, et suite aux travaux communs avec la Métropole du Grand Paris, l'AORIF, la FAPIL, la FAS IdF, Soliha et l'UNAF0 autour de l'Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en oeuvre accélérée du Logement d'Abord, les adhérents ont échangé sur les pistes d'actions en faveur du « Logement d'Abord » en Ile-de-France, telles qu'expérimentées ou pré-identifiées par les membres de l'AFFIL et ses partenaires.

Les adhérents ont ainsi affirmé leur volonté de poursuivre leur coopération et de porter davantage un regard et des positions communes sur les sujets qui rassemblent ses adhérents.



LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisation	Titre	Prénom Nom	Collège	Fonction AFFIL
FAS IdF	DG Emmaüs Solidarités	Bruno MOREL	Membre de droit	Président
AORIF	DG France Habitation	Pascal VAN LAETHEM	Membre de droit	Vice-président
URHAJ	Directeur	Jérôme CACCIAGUERRA	Associations	Trésorier
RSF	Directeur Général	Didier JEANNEAU	Bailleurs	Trésorier adjoint
Seine-Saint-Denis Habitat	Directrice générale adjointe	Cécile MAGE	Bailleurs	Secrétaire
Aurore	Directrice du pôle habitats	Sandrine AFCHAIN	Associations	Secrétaire adjointe
1001 vies habitat	Directeur syndics	Hervé LESERVOISIER	Bailleurs	Administrateur
Action Logement Services	Directrice Assistance et Accompagnement Social	Patricia PAPILLAUT	Personnalité Qualifiée	Administratrice
AORIF	Directeur	Christophe RABAULT	Membre de droit	Administrateur
Batigère	Délégué Grand Paris	François COCHET	Bailleurs	Administrateur
CASP	Directeur Général	Gilles PETITGATS	Associations	Administrateur
Coallia	Directeur de l'hébergement et du logement accompagné	Emmanuel BRASSEUR	Associations	Administrateur
EFIDIS	Responsable gestion commerciale et gestion spécifique	Sandrine SZWEDZINSKI	Bailleurs	Administratrice
Emmaüs Habitat	Directrice des Politiques Sociales Urbaines	Delphine DEPAIX	Bailleurs	Administratrice
Esperem	Directrice hébergement logement	Annie DEROBERT MAZURE	Associations	Administratrice
FAPIL	Directeur Général	Sébastien CUNY	Associations	Administrateur
FAS IdF	Directrice	Isabelle MEDOU MARERE	Membre de droit	Administratrice
France Habitation	Directrice de la clientèle	Elizabeth NOVELLI	Bailleurs	Administratrice
ICF Habitat La Sablière	Responsable du Pôle Résidences Thématiques	Sylvie MAREC	Bailleurs	Administratrice
Interlogement 93	Président	Gérard BARBIER	Associations	Administrateur
UNAFO	Président	Jean-Paul VAILLANT	Associations	Administrateur

Note : Les administrateurs membres du Bureau de l'association sont surlignés en jaune.

LES TRAVAUX DES INSTANCES 2018

Les membres du bureau et du CA se sont réunis respectivement à 3 et 4 reprises en 2018 afin de définir les orientations de l'association.

Le Conseil d'Administration et le bureau ont réaffirmé la vocation de l'AFFIL d'être un **lieu d'échanges et de mise en réseau** des acteurs mais aussi un lieu de recherche, **de co-construction et de création de solutions**.

Dans la suite des échanges lors de l'Assemblée Générale, ils confirment leur volonté de **porter une parole collective des acteurs du secteur du logement et de l'hébergement**. Cette prise de parole s'inscrit dans une démarche pédagogique pour proposer des clés de compréhension du secteur et des dispositifs existants ainsi que des ressources. L'AFFIL se propose également d'apporter un **décryptage des évolutions des politiques publiques** et d'être force de propositions en ce sens.

Les instances de l'AFFIL chercheront également à **renforcer encore les liens entre les adhérents** et élargir les rangs de l'AFFIL par l'arrivée de nouveaux membres.

Les administrateurs s'attacheront enfin, dans un écosystème en plein bouleversement, à **faire valoir l'efficacité des pratiques** des acteurs du secteur et la **nécessaire complémentarité d'action** des bailleurs et des associations, au plus près des territoires, pour répondre à l'ambition de l'association d'une insertion des ménages fragiles par le logement.

Le renforcement du lien aux territoires et la visibilité des actions de l'AFFIL seront ainsi deux grands axes sous-jacents à toutes les projets menés par l'association dans les années à venir.



**L'activité de
l'AFFIL en 2018**



L’AFFIL et le Logement d’Abord : Favoriser l’accès direct au logement de tous



Les associations du secteur de l’hébergement et du logement d’insertion et les bailleurs sociaux, membres de l’AFFIL, s’inscrivent de longue date dans la philosophie du Logement d’Abord, qui vise à ce que les personnes mal-logées et dépourvues de logement accèdent directement au logement autonome et pérenne, sans prérequis d’insertion, et, lorsque la situation le requiert, via un accompagnement adapté et de qualité. Les membres de l’AFFIL agissent ainsi en complémentarité, proposant régulièrement des initiatives partenariales innovantes, pour produire du logement abordable, accueillir des ménages prioritaires et accompagner les ménages les plus vulnérables.

2018 a été marquée par le lancement des projets des "Territoires de mise en œuvre accélérée du Logement d’abord" dans le cadre du "Plan quinquennal pour le Logement d’abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022)" du gouvernement. Si la candidature ambitieuse de la Métropole du Grand Paris, travaillée étroitement avec l’AFFIL et les réseaux qui en sont membres, n’a pas été retenue, les travaux de l’AFFIL pour favoriser l’accès et le maintien de tous dans le logement se sont poursuivis et concrétisés en 2018:

- Le Logement d’Abord a ainsi été au cœur de la démarche d’actualisation du guide d’évaluation partagée de l’AFFIL.
- La 7e journée régionale de l’AFFIL des échanges sur les conditions à réunir pour la mise en œuvre du Logement d’Abord en Ile-de-France.

PARUTION DU GUIDE "FAVORISER L’ACCÈS ET LE MAINTIEN DE TOUS DANS LE LOGEMENT : UN OUTIL PARTAGÉ D’ÉVALUATION DES SITUATIONS AU REGARD DU LOGEMENT"

Dès 2010, les membres de l’AFFIL avaient proposé une trame partagée pour faciliter l’accès au logement des personnes hébergées en structure. Consciente des évolutions du secteur de l’hébergement et du logement et d’une précarisation croissante de la situation des personnes, l’AFFIL avait fait évoluer dès 2012 cette trame afin de mieux qualifier les besoins en accompagnement, pour l’accès ou le maintien dans le logement. Depuis, ce guide a été repris (en l’état ou avec quelques évolutions) par différents acteurs, tels que certains SIAO pour l’accès au logement, ou encore le dispositif francilien d’Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL).



En 2017, à l'heure où est réaffirmé le principe du « Logement d'Abord », l'AFFIL avait souhaité faire évoluer à nouveau ce document en associant ses adhérents au sein d'un groupe de travail. En 2018, ce groupe, constitué de 20 membres (représentant 6 bailleurs, 5 associations et SIAO, la FAPIL, la FAS IdF et l'AORIF), s'est réuni à 3 reprises et permis la parution du nouveau guide en décembre 2018. Des formations et présentations du guide aux adhérents et partenaires sont prévues en 2019.

Ce dialogue entre associations et bailleurs, mené dans un esprit de coopération et de transparence, a permis de faire consensus entre les acteurs de l'insertion. Ainsi les adhérents de l'AFFIL réaffirment qu'il n'y a clairement pas de critères prédictifs sur la capacité ou non à habiter et que l'accès au logement ne doit pas être conditionné à une liste de prérequis, mais qu'il appelle, le cas échéant, à des moyens de solvabilisation et d'accompagnement, adaptés à chaque situation.

C'est ce besoin d'accompagnement que ce nouveau guide vise à évaluer, en s'appuyant sur 5 fiches:

- Fiche 1 : S'assurer que le ménage remplit les conditions réglementaires pour accéder à un logement social
- Fiche 2-1 : Comprendre la trajectoire résidentielle du ménage
- Fiche 2-2 : Appréhender la connaissance, par le ménage, des droits et obligations d'un locataire
- Fiche 3 : Préparer le ménage à assumer financièrement son logement
- Fiche 4 : Aborder avec le ménage son nouvel environnement
- Fiche 5 : Qualifier le besoin en accompagnement du ménage



Le guide est ainsi destiné à l'ensemble des acteurs qui oeuvrent pour l'accès et le maintien des personnes dans le logement de droit commun : les professionnels accompagnant les ménages (travailleurs sociaux, intervenants sociaux...) – que ces professionnels appartiennent à des associations, des services sociaux départementaux, ou à des bailleurs – ; les professionnels intervenant dans le circuit d'attribution (réservataires, membres des CAL).

Ces usages, s'ils reposent tous sur la même philosophie, sont donc multiples:

- il peut servir de guide d'entretien
- il est un élément de dialogue et de compréhension commune plus générale entre bailleurs et associations
- il apporte des éléments de connaissance sur l'accès au logement social
- il peut servir à se repérer et, si besoin, à orienter les personnes en demande de logement vers les bons interlocuteurs
- il facilite l'évaluation de la situation du ménage



Travaux conjoints sur l'hébergement intercalaire OU comment mobiliser utilement des bâtis ou terrains temporairement vacants ?

Dans un contexte d'accroissement des problématiques de logement et d'hébergement de personnes sans solution et face à un déficit de réponses à ces difficultés, certains adhérents de l'AFFIL ont, depuis plusieurs années déjà, développé de nouveaux partenariats et expérimenté la mise à disposition, entre deux usages, de locaux ou terrains temporairement entièrement ou partiellement inoccupés, sur des périodes de courte ou moyenne durée. Ils ont ainsi développé une méthodologie spécifique pour le montage de ces projets atypiques.

En 2017, suite à une impulsion de la DRIHL pour favoriser le développement de ce type de solutions en réponse à des situations d'urgence, un groupe de travail avait élaboré la trame d'un document repères. En 2018, ce groupe de travail, constitué de 12 membres (DRIHL, 5 associations, 3 bailleurs, la FAS IdF et l'AORIF) s'est réuni à trois reprises pour poursuivre les travaux sur :

- la définition d'un cahier des charges pour le recensement et la capitalisation des projets d'hébergement intercalaire menés par les adhérents de l'AFFIL
- les échanges de pratiques par la visite d'un centre d'hébergement intercalaire
- l'élaboration des outils à destination des élus et adhérents

LANCEMENT D'UNE ETUDE DE CAPITALISATION DES PROJETS D'HEBERGEMENT INTERCALAIRE

Une étude de recensement et de capitalisation des projets d'habitats intercalaires menés par les adhérents de l'AFFIL a été confiée au cabinet FORS Recherche Sociale dont les conclusions étaient attendues pour le premier trimestre 2019.

6 sites ont ainsi été analysés afin d'identifier leur montage opérationnel, les contraintes auxquelles sont confrontés les opérateurs et organismes ainsi que les leviers et facteurs de réussite:

- CHU Austerlitz, logements mis à disposition du Groupe SOS Solidarités par ICF Novedis, à Paris 13e.
- Gendarmerie de Fontenay, mise à disposition d'Aurore par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, à Fontenay-sous-Bois (94)

- La cité lacustre, terrain mis à disposition d'Emmaüs Solidarités par Eaux de Paris, à Ivry-sur-Seine (94)
- Léon Jouhaux, bureaux mis à disposition de la Fondation de l'Armée du Salut et d'Emmaüs Solidarités par la CCI de Paris, à Paris 10e
- Modulotoit, projet porté par le groupement Abri sur un terrain de Plaine Commune Développement, à Aubervilliers (93)
- Résidence Villemain, logements mis à disposition de Claire Amitiés par Valophis, à Nogent-sur-Marne (94)

Cette analyse permettra de rédiger et d'illustrer en 2019 le guide méthodologique destiné aux associations et bailleurs qui souhaitent mettre en oeuvre ce type de projets.

VISITE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT MODULOTOIT, 3 DÉCEMBRE 2018

Le 3 décembre 2018, le groupe de travail a visité le centre d'hébergement intercalaire Modulotoit à Aubervilliers.

Face à la difficulté de capter des bâtiments en Seine-Saint-Denis pour les affecter à de l'hébergement, le groupement Abri a l'idée en 2011 de "mobiliser des terrains temporairement inoccupés, assez abondants [dans le département] en raison du grand nombre d'opérations de rénovation urbaine, pour y installer des constructions légères et transportables, et les déplacer de terrain en terrain selon les disponibilités". Après concertation avec l'UD DRIHL 93 et une étude de faisabilité, le projet ModuloToit naît en 2013.

Un terrain, propriété alors de l'EPFIF, est identifié à Aubervilliers. Le permis de construire, demandé en février 2014, obtient le soutien de la nouvelle majorité après les élections de mars 2014 et est obtenu en juillet de cette même année. La convention de mise à disposition entre Hôtel social 93 (mandataire pour le groupement Abri) et l'EPFIF est signée le 8 avril 2014. S'ensuit une période de travaux et de réalisation des modules. Les logements de type T4 et T5 sont composés de trois modules qui pourront être assemblés ou dissociés au gré des mises à disposition des terrains futurs.

Situé sur une ZAC, le terrain est entre temps devenu la propriété de la SEM Plaine Commune Développement, qui s'est montrée favorable au projet et s'est engagée à ce que les parcelles occupées soient parmi les dernières urbanisées, en 2021.

Les premiers ménages sont accueillis en février 2017.

D'une capacité de 70 places, le centre d'hébergement a accueilli 54 ménages (99 personnes) en 2018.



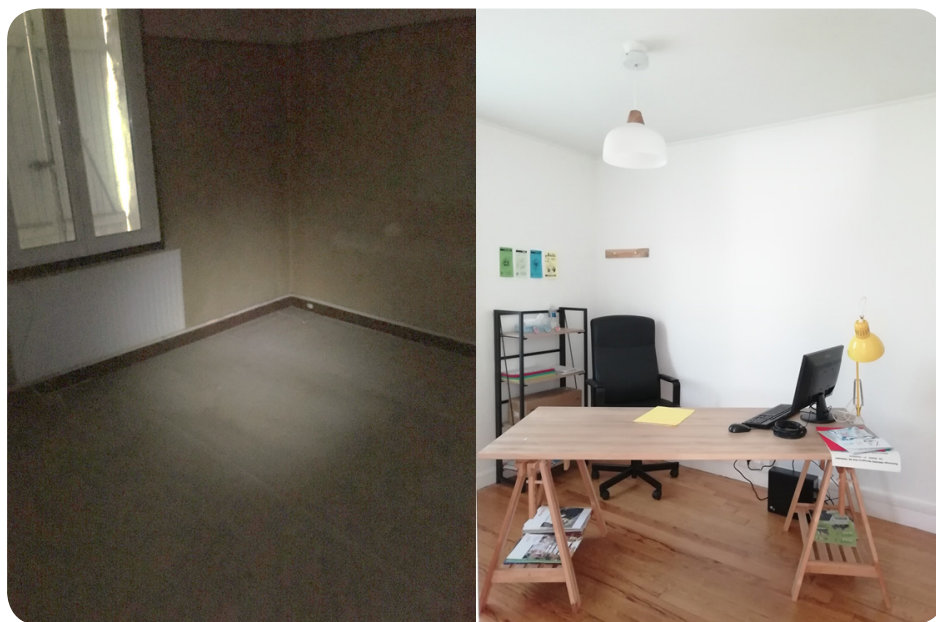
ÉLABORATION D'UN SOCLE D'ENGAGEMENTS DES ACTEURS ET D'UN OUTIL DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES ÉLUS

Au regard des enjeux identifiés et de la diversité des destinataires, les travaux du groupe de travail se sont orientés vers la réalisation de trois outils complémentaires :

- **Un socle d'engagement des acteurs**, qui vise à poser un socle minimum de conditions garantissant des opérations satisfaisant l'ensemble des parties prenantes, et offrant des conditions d'accueil respectueuses de la dignité des personnes;
- **Un outil de sensibilisation des élus** aux atouts et garanties des projets d'habitats intercalaires pour les convaincre de soutenir, voire d'impulser ce type de projets ;
- **Un guide méthodologique** à destination des opérateurs associatifs et des propriétaires de bâtis ou terrains temporairement vacants (collectivités, institutions diverses, organismes Hlm, entreprises privées, etc.), pour leur donner des clés et conseils dans le montage de tels projets.

Le spectre du projet a également été élargi à l'ensemble des projets d'habitats intercalaires, notamment ceux qui répondent à des besoins d'hébergement et de logement temporaire de personnes sortants d'institutions (ASE, prison, hôpital psychiatrique...), victimes de violence ou encore liés à des problématiques d'habitat insalubre/indigne et de copropriétés dégradées.

Les travaux du groupe de travail en 2018 ont ainsi permis de rédiger le socle d'engagements et d'identifier les messages qui figureront dans l'outil de sensibilisation à destination des élus, dont la publication est prévue au printemps 2019.





Le lien aux territoires franciliens



L'année 2017 avait marqué l'identification de 4 registres d'intervention de l'AFFIL auprès des territoires (sensibilisation, acculturation réciproque, outillage/ accompagnement et représentation) ainsi que les prémices d'une collaboration avec la Métropole du Grand Paris, territoire, d'échelle pertinente et potentiellement compétent en matière de stratégie hébergement – logement, autour du Logement d'Abord.

En 2018, l'AFFIL a ainsi identifié un territoire pilote à la mise en oeuvre de sa stratégie et poursuivi la coopération avec la Métropole du Grand Paris.

RENCONTRES AVEC LES ADHERENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

L'AFFIL s'est fixée pour objectif en 2018 de commencer une expérimentation à l'échelle d'un territoire francilien. Le choix du territoire a reposé sur plusieurs facteurs : état de « maturité » du territoire sur les questions d'insertion par le logement, souhait de développer de nouvelles réponses, implantation de nos adhérents, etc.

La CA Cergy-Pontoise, peu touchée par les dernières réformes territoriales, et déjà active sur certains sujets, remplissant un grand nombre de ces critères a ainsi été identifiée comme territoire pilote.

Une pré-étude des besoins du territoire de la CACP en matière d'insertion par le logement a donc été réalisée fin 2018, parallèlement à des rencontres avec certains adhérents du territoire. Les échanges vont se poursuivre en 2019 afin de définir un plan d'actions concret et réaliste répondant aux besoins des acteurs du territoire.

POURSUITE DE LA COLLABORATION AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (MGP)

Fin 2017, la réponse à l'AMI Logement d'Abord par la MGP en partenariat avec l'AFFIL, l'AORIF, la FAPIL, la FAS IdF, Soliha et l'UNAF0 avait identifié la communication et la sensibilisation des collectivités territoriales comme un des leviers pour la mise en œuvre du Logement d'Abord en Ile-de-France.

En 2018, la rencontre entre l'AFFIL et la MGP a permis de réaffirmer la volonté de poursuivre cette collaboration partenariale, faisant de la sensibilisation des collectivités territoriales (élus et techniciens) aux questions d'insertion par le logement le premier axe de mise en oeuvre de cette coopération. Les partenaires ayant répondu à l'AMI ayant manifesté leur intérêt à poursuivre leur coopération sur ce sujet, la définition d'un plan d'action est prévue au premier trimestre 2019.





Les rencontres avec nos partenaires



PARTICIPATION AU CRHH ET AUX SOUS-COMMISSIONS

L'AFFIL est membre du Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement et a participé en 2018 aux réunions plénières, à la Commission pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées ainsi qu'à deux réunions de travail sur les logements étudiants et résidences sociales et le PLAI-adapté.

L'AFFIL a par exemple porté la parole commune de ses adhérents sur la note de cadrage des résidences sociales lors du CRHH du 4 octobre 2018.

PARTICIPATION AUX SEMINAIRES ET ÉVÈNEMENTS DU SECTEUR

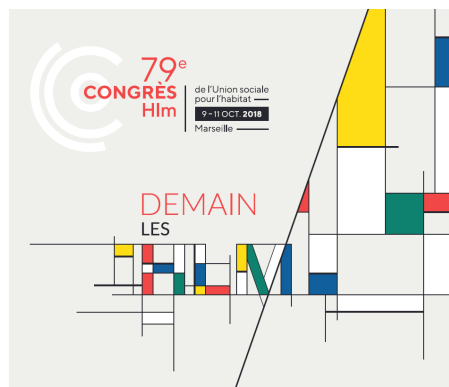


L'AFFIL était présente aux Assises Nationales du Logement d'abord, organisées par la Fédération des Acteurs de Solidarité, à Amiens fin septembre ainsi qu'au Congrès HLM à Marseille début octobre.

Les actions de l'AFFIL ont par ailleurs été mises en avant par ses partenaires lors de plusieurs événements :

- Séminaire des représentants régionaux HLM/ Fédération des Acteurs de Solidarité, co-organisé par la Fédération des Acteurs de Solidarité et l'Union Sociale pour l'Habitat
- Séminaire "Logement d'abord : quel rôle pour les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ?" organisé par la DIHAL.
- Temps d'échanges entre la DRIHL et les associations et partenaires de la Fédération des Acteurs de Solidarité Ile-de-France

L'AFFIL a également participé aux commissions Hébergement-Urgence-Logement de la FAS IdF et Gestion sociale - Attributions de l'AORIF ainsi qu'à un atelier du Réseau des Partenaires de l'Habitat en Ile-de-France sur l'accueil des ménages du premier quartile.





Rapport financier

Les comptes 2018

Le compte de résultat 2018 se caractérise par un excédent de 24 659,63 €. Cette situation résulte directement de la vacance du poste de cheffe de projet suite au départ de Marie DESSONS et l'arrivée en cours d'année de Lucie BODET.

Concernant les charges, notons que le montant en baisse des sous-traitances externes est conforme au BP 2018 et a permis de conduire le plan d'action qui vous est présenté dans le rapport d'activité. Les pertes sur créances irrécouvrables traduisent la fin du plan d'apurement relatif aux cotisations non réglées depuis 2016.

Au niveau des produits, la baisse des cotisations et l'augmentation des subventions s'expliquent par le changement de statut d'Action Logement, qui ne pouvant plus adhérer à l'AFFIL, a signé une convention de partenariat pour un montant de 13 500 € en 2018. Les reprises sur créances relèvent du même process d'apurement des cotisations décrit plus haut.

CHARGES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	PRODUITS	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Sous-traitances externes	35 076,20	46 085,83	Cotisations	58 400,00	71 400,00
Salaires	22 485,43	38 620,81	Subventions	48 500,00	35 000,00
Charges sociales	10 744,25	18 368,22	Autres produits	0,00	855,87
Autres achats et charges externes	10 834,14	15 729,94	Reprise provision dépréciation créance	3 600,00	14 900,00
Impôts et taxes	111,15	250,00			
Dotations aux amortissements	244,51	414,17			
Dotations créances douteuses	0,00	3 600,00			
Pertes sur créances irrécouvrables	6 900,00	12 800,00			
Total charges d'exploitation	86 395,68	135 868,97	Total produits d'exploitation	110 500,00	122 155,87
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Charges d'intérêts	0,00	0,00	Revenus titres de placement	555,31	485,96
total charges financières	0,00	0,00	Total produits financiers	555,31	485,96
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur exercice antérieur	0,00	0,00	Sur exercice antérieur	0,00	0,00
Total charges exceptionnelles	0,00	0,00	Total produits exceptionnels	0,00	0,00
SOLDE CREDITEUR Bénéfice	24 659,63	0,00	SOLDE DEBITEUR Perte	0,00	13 227,14
TOTAL GENERAL	111 055,31	135 868,97	TOTAL GENERAL	111 055,31	135 868,97

Le bilan 2018 établit les fonds propres à hauteur de 87 257,15 €

	EXERCICE 2018			EXERCICE 2017
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles	1 576,85	-1 234,53	342,32	586,83
Immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
Total Actif immobilisé	1 576,85	-1 234,53	342,32	586,83
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients et comptes rattachés	15 600,00	0,00	15 600,00	4 000,00
Autres créances	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	122 668,66		122 668,66	95 754,85
Charges constatées d'avance	197,39		197,39	0,00
Total Actif circulant	138 466,05	0,00	138 466,05	99 754,85
TOTAL DE L'ACTIF	140 042,90	-1 234,53	140 042,90	100 341,68

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PASSIF		
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	62 597,52	75 824,66
Résultat de l'exercice	24 659,63	-13 227,14
Total Fonds Propres	87 257,15	62 597,52
DETTES		
Emprunts et dettes auprès Ets de crédit	0,00	0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	23 366,19	9 382,00
Dettes sociales et fiscales	6 585,03	8 362,16
Autres Dettes	1 600,00	0,00
Produits constatés d'avance	20 000,00	20 000,00
Total dettes	51 551,22	37 744,16
TOTAL DU PASSIF	138 808,37	100 341,68



Budget prévisionnel 2019



Le budget prévisionnel 2019 s'équilibre sur la base d'un besoin de financement complémentaire à hauteur de 36 566 €. Cela résulte du choix du Conseil d'Administration de recruter pour 6 mois un poste de chargé de mission pour renforcer la capacité opérationnelle de l'AFFIL. Le coût de cette mission sera financé par les fonds propres de l'association. Il s'agit ici d'utiliser l'excédent 2018 (24 659 €) qui n'a pu faire l'objet formel d'une provision à cet effet, mais qui est ainsi fléché dans ce projet de budget.

40 430 € sont mobilisés au titre du plan d'action et seront engagés en fonction des financements complémentaires obtenus.

Habitat intercalaire :

- Réalisation d'un document de communication à destination des élus et d'un socle d'engagement des acteurs,
- Publication du guide méthodologique habitat intercalaire,
- Organisation de la rencontre régionale AFFIL - DRIHL, dont réalisation de deux vidéos

Action territoriale :

- Réalisation d'un outil de communication /sensibilisation des élus à l'insertion par le logement
- Organisation de 2 réunions adhérent territoire CACP
- Organisation des réunions plénières

Vie associative :

- Frais Assemblée Générale et édition Rapport d'activité 2018

Partenariats :

- Mobilisation sur le Congrès HLM 2019
- 8e Journée régionale

Le montant des cotisations est prévu au niveau du réalisé 2018. La refonte du mode de calcul de nos cotisations qui sera soumise à l'AG repose sur ce principe, dans un contexte de regroupement important de nos adhérents.

BUDGET PREVISIONNEL 2019	EN €
PRODUITS	
Cotisations	53 800
Subventions	85 066
DRIHL	35 000
Action Logement	13 500
Fonds propres et financements complémentaires	36 566
Produits Financiers	450
TOTAL PRODUITS	139 316
CHARGES	
Fournitures d'entretien et de petit matériel	500
Services extérieurs	40 915
Site internet	300
Plan d'Action 2019	40 430
Autres Services extérieurs	8 900
Déplacements missions	500
Frais postaux & communications	300
Services USH	8 100
Frais de personnel Sal. & charges	88 751
Amortissements	250
TOTAL CHARGES	139 316





Les perspectives pour 2019



UNE ANNÉE 2019 TOURNÉE VERS LES TERRITOIRES

Sensibilisation des élus aux projets d'habitats intercalaires

Au-delà de l'échange de pratiques entre adhérents et de l'outillage des professionnels sur le montage d'opérations d'habitats intercalaires, les travaux du groupe de travail auront pour objectif de sensibiliser les élus et leurs techniciens aux atouts et avantages des projets d'habitat intercalaire.

Ainsi, cinq outils seront produits:

- Un socle d'engagements des parties
- Un flyer de sensibilisation des élus
- Deux vidéos de promotion de l'hébergement intercalaire
- Un guide méthodologique à l'attention des opérateurs associatifs et des organismes HLM

L'AFFIL organisera également le **1er juillet 2019**, en partenariat avec la DRIHL, une **rencontre** sur le sujet à destination des adhérents, collectivités, réservataires et aménageurs.

Lancement d'une action partenariale ciblée sur un territoire

L'AFFIL poursuivra ses échanges avec les adhérents de la CA de Cergy-Pontoise afin d'approfondir l'analyse sur les besoins de ce territoire en termes d'insertion par le logement et d'établir un plan d'actions concret et réaliste pour renforcer l'acculturation et les coopérations entre les adhérents.

L'AFFIL organisera également une à deux rencontres entre les adhérents du territoire pour partager leurs besoins et définir les enjeux de coopération et actions à mettre en œuvre propres au territoire.

Parallèlement, l'AFFIL poursuivra sa réflexion sur une stratégie de rapprochement des territoires par un réseau d'adhérents relais sur les territoires.

Sensibilisation des élus aux enjeux de l'insertion par le logement

La réponse à l'AMI Logement d'Abord a été l'occasion de mener une réflexion commune entre la MGP, les fédérations et l'AFFIL autour du Logement d'Abord. Parmi les axes de coopération identifiés, la question de la sensibilisation des collectivités territoriales aux enjeux de l'insertion par le logement avait été mise en avant comme un des leviers pour la mise en œuvre du Logement d'Abord en Ile-de-France.

L'année 2019 aura pour objectif d'élaborer collectivement une stratégie de communication / sensibilisation pédagogique à destination des collectivités territoriales, qui se voudra complémentaire des travaux réalisés par chacune des fédérations et adhérents sur ce même thème.



OUTILLAGE ET RENFORCEMENT DU LIEN AVEC ET ENTRE LES ADHERENTS

Diffusion de l'outil partagé d'évaluation des situations au regard du logement

Afin de diffuser largement l'outil réalisé en 2018 sur l'évaluation des besoins en accompagnement lié au logement, l'AFFIL élaborera et animera des modules de formations à destination des opérateurs qui œuvrent pour l'accès et le maintien des personnes dans le logement de droit commun : les professionnels sociaux des associations, des services sociaux ou des bailleurs accompagnant les ménages, mais aussi les intervenants dans le circuit des attributions (notamment les réservataires et membres des CAL).

Elle interviendra également auprès des adhérents et partenaires pour présenter l'outil et sa philosophie.

Définition d'une stratégie globale de communication

L'AFFIL s'efforcera de mieux informer ses adhérents et partenaires, de favoriser les échanges entre les adhérents et de mieux répondre à leurs envies de participation aux actions de l'AFFIL. Nous établirons en ce sens un plan de communication, actualiserons le site internet de l'association pour le rendre plus accessible et outil-ressource pour les adhérents et partenaires. Nous intensifierons enfin la présence de l'AFFIL sur les réseaux sociaux et pérenniserons la parution de newsletters bimestrielles.

Réfléchir collectivement et interpeller sur des sujets centraux

Suite aux orientations souhaitées par l'Assemblée Générale de 2018, l'AFFIL élaborera des positions communes sur des sujets transversaux à son champ d'activité pour qu'elle soit réactive face aux défis qui se présentent, tout en respectant les positionnements de ses adhérents.

L'AFFIL poursuivra également sa participation au CRHH, aux différentes commissions de l'AORIF et de la FAS IdF ainsi qu'aux séminaires de ses partenaires.

DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!

Notre **8e journée régionale**, moment phare de la vie de l'AFFIL où adhérents et partenaires se retrouvent pour échanger sur les enjeux de notre secteur, aura lieu le **29 novembre 2019**.

Cette année sera également marquée par notre participation à un évènement majeur: le **Congrès HLM**, qui se déroulera à Paris du **24 au 26 septembre 2019**. L'AFFIL y sera présente sur le stand de l'AORIF.

AFFIL
C/ AORIF
15 RUE CHATEAUBRIAND
75008 PARIS
AFFIL.FR

